

tions très étroites entre eux. Somme toute, les données de ce chapitre, présentées et illustrées dans l'ouvrage de façon synthétique, démontrent, s'il était encore nécessaire, les connaissances approfondies de Chantal Collard de la structure de parenté du village étudié. À ce que je peux constater, il y a des singularités dans le système de parenté du Cap-Saint-Michel, mais le profil d'ensemble ressemble, dans ses principales composantes à celui de plusieurs autres villages charlevoisiens.

La conclusion de l'ouvrage résume les différentes facettes de la physionomie de village charlevoisien, particulièrement en ce qui a trait à la parenté et met en relief de nouveau que les filiations et les ressemblances dans les idéologies, dans la structure et le fonctionnement du système de parenté avec Cap-Saint-Michel se retrouvent non seulement dans des comtés limitrophes ou encore dans des milieux ruraux québécois avant une vocation socio-économique comparable mais même dans des milieux nord-américains se serait graduellement dissocié de ceux de l'Europe et aurait emprunté les voies nouvelles les plus susceptibles d'assurer sa perpétuation et son appropriation de très vastes territoires.

---

**Agnès Fine (dir.),** *Adoptions: Ethnologie des parentés choisies*, Paris: Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1998.

Reviewer: *Álvaro Campelo*  
*Universidade Fernando Pessoa*

La littérature ethnologique sur la parenté se retrouve dans toute l'histoire de l'anthropologie. La question de la parenté réelle ou fictive, de la filiation ou de l'affiliation, et les contraintes qui établissent l'appartenance parentale, dans la multiplicité des cultures et des conceptions de la famille déterminent toujours des réseaux de relations privilégiés complexes, qui fondent des types de société. Nous avons ici une compilation d'études vraiment intéressantes dans le domaine de la parenté en anthropologie, dans la mesure où elle s'inscrit dans la continuité de cette tradition historique et, surtout, où elle introduit de nouvelles perspectives dans le champ d'étude.

Les 10 textes de cet ouvrage dirigé par Agnès Fine apportent un nouveau regard sur l'ethnologie de la parenté, non seulement au plan de la méthode, nourrie de références aux autres sciences humaines (comme l'histoire, le droit, la sociologie, la psychologie, etc.), mais surtout au plan de son apport à la question de la filiation, celle des filiations électives, où la volonté l'emporte de plus en plus sur le biologique. On retourne à la question du naturel et du culturel: d'un côté, la parenté et la filiation par le sang (biologique) est imposé, de l'autre, celle de l'adoption ou d'autres stratégies de nomination et de ressemblance (culturelles), appartient aux choix des participants! La fatalité et l'universalité du monde naturel

ne peuvent pas être opposées de façon univoque au choix et à la diversité des stratégies d'adoption. Même quand on considère la filiation par le sang, les systèmes de nomination, de filiation et de classification viennent toujours interpréter et parfois, comme beaucoup de travaux le démontrent, inverser les processus de la reproduction que nous connaissons.

Mais on ne peut pas dire simplement *qu'aujourd'hui on peut de plus en plus choisir sa famille!* C'est vrai que la pluri-parentalité établit des relations complexes, que les parentés adoptives (surtout en Occident) sont plus fréquentes aujourd'hui, que de nouveaux procès de reproduction ou de nouvelles typologies de couples révolutionnent les définitions de la filiation. Mais on ne peut pas dire que c'est un phénomène entièrement nouveau; il s'agit d'un phénomène qui prend plus d'ampleur. *On se réfère de plus en plus à la réalité des échanges plutôt qu'aux seuls liens de sang*, et il est toujours vrai que *l'important n'est pas de naître «parents» mais de le devenir en se comportant comme tel*. On constate qu'il existe de multiples manières de «fabriquer» des parents. Cet ouvrage insiste en particulier sur la question des changements dans la filiation que connaissent les sociétés occidentales. On parle ici de l'émergence des nouvelles filiations électives et l'affirmation de la famille comme espace de l'élection affective, et comment ces nouvelles réalités ont modifié la définition sociale de la filiation.

L'ouvrage est construit en deux parties: la première parle des «parentés» électives des sociétés lointaines et des sociétés européennes non encore affectées par le «*désenchantement du monde*» (introduction). Il y a ici déjà *l'élection* mais «*intégrées dans une représentation de la parenté fondée sur la lignée des vivants et des morts*». La seconde partie concerne les «parentés électives» de notre société occidentale moderne. On peut dire que si dans la première partie la parenté a une représentation fondée sur la lignée des vivants et des morts, dans la seconde cette représentation est fondée sur *l'absence!* Agnès Fine dit qu'elles «*sont inventées par les individus comme autant d'opérations singulières permettant l'expression de soi, dans sa parenté, ses relations de travail ou de loisir*» (p. 5). Pourtant ici les relations de parenté sont fondées sur *ce qui manque*. Cette absence de reproduction sexuelle, de couple reproducteur, d'appartenance symbolique à une mémoire, de liaison familiale, établit une modification du monde généalogique.

Dans la première partie intitulée «Parentés électives et lignées», la contribution de Monique Jeudy-Ballini («Naître par le sang, renaître par la nourriture: un aspect de l'adoption en Océanie») est une incursion dans la société des Sulka de Nouvelle-Bretagne. Cette recherche effectuée en Océanie sur le transfert d'enfants entre géniteurs et adoptants souligne la place de la nourriture («nourrir») dans la définition de la parenté. Pour les Sulka qui font le transfert d'enfants, l'appartenance de celui-ci est fixée avant ce transfert, et la relation entre les parents biologiques et les adoptifs est complémentaire («*la notion – pour les Sulka – de parenté renverrait donc à un triple mérite: le mérite à faire naître, à partager ses enfants*»).

et à élever – “nourrir” – les enfants des autres» [p. 31]). Jeudy-Ballini fait appel aux conceptions d'autres peuples de l'Océanie dans son analyse, comme les Kamano de Nouvelle-Guinée et les Baining de Nouvelle Bretagne. Mais ceux-ci présentent aussi des différences par rapport aux Sulka! La liaison de l'adoption par la nourriture aux interdits sexuels ne peut être universelle. Pourquoi l'acte sexuel est-il uniquement situé du côté du «naturel» alors que la honte et le «nourrir» sont du côté de l'élection? Est-ce que cette opposition est claire pour les Baining?

On passe ensuite à notre société, dans le sens géographique, avec l'étude de Claudine Leduc sur les pratiques adoptives dans la Grèce classique. Cette contribution ressemble par ses conclusions celle de A. Fine («Le don d'enfant dans l'ancienne France»), même elles sont éloignées de plus de 2 500 ans. Dans les deux cas, l'adoption est une manière de pallier le manque de descendants, et non un don d'enfants entre familles susceptible de créer des liens d'alliance. Assurer la succession dans une continuité physique, matérielle et symbolique est une caractéristique de la culture européenne.

Apportons une attention particulière aux contributions de Bernard Vernier et Bernard Saladin d'Anglure. Ici c'est la question de l'élection de chacun des enfants par leurs parents à l'intérieur même de la parenté de sang! Son travail ethnographique dans la Grèce rurale a permis à Vernier de mettre à jour des mécanismes de genèse des sentiments. Vernier montre que les noms donnés aux enfants et le discours que l'on tient sur leur ressemblance avec leurs ascendants créent des liens électifs entre certains membres de la parenté consanguine. Une symbolique du don est ici mise en oeuvre par l'attribution de la ressemblance à chacune des branches alliées. Au moment de la naissance, avec la désignation du nom (surtout celle des aînés), et ensuite par l'attribution de la ressemblance, on renforce l'alliance. Le travail d'Anglure nous amène à repenser le système de filiation «eskimo». Il révèle que le père et la mère chez les Inuit n'appellent pas leur enfant de la même façon, chacun privilégiant le nom d'un mort que l'enfant réincarne. C'est un système d'appellation et d'adresse qui exprime une symbolique d'appropriation de l'enfant par les deux branches de la famille. Même si les auteurs ont fait leur travail dans des sociétés traditionnelles, les applications pour analyser les mutations familiales d'aujourd'hui son stimulantes. Voir par exemple le rôle de la mère dans la définition d'appartenance de l'enfant.

La deuxième partie («Parentés électives et expression de soi») donne des exemples de la rupture dans les représentations de la filiation aujourd'hui, par une valorisation des liens électifs qu'on peut considérer affectifs. Françoise-Romaine Ouellette («Les usages contemporains de l'adoption») met en évidence l'affirmation de soi, principalement celle des parents adoptifs. La recherche part du cas québécois. L'auteur montre comment les pratiques traditionnelles de l'adoption, fondées sur le secret et la marginalité, ont profondément évolué. Les mêmes questions sont présentes dans

la plupart des sociétés occidentales, comme celle de l'adoption internationale. Il y a une nouvelle logique de la filiation, et les responsables politiques doivent y participer comme éducateurs et législateurs. C'est à partir de quelques-uns de ces problèmes que le travail de Michèle Laborde, juriste anthropologue, confronte la loi française de 1972 sur la filiation à celle de 1994 sur la bioéthique.

Soulignons deux autres travaux, ceux de Agnès Martial («Partages et fraternité») et de V. Moulinié («Chez Tatïe»). Avec les outils de l'anthropologie sociale et historique Martial fait une réflexion sur les liens entre frères de sang, demi-frères et quasi-frères dans les familles recomposées. Ici le concept de résidence joue un rôle fondamental pour les liens entre ces frères. Nous connaissons l'importance de la résidence dans l'anthropologie de la parenté traditionnelle. Mais ici ce concept joue pour «fabriquer» la parenté. Nous avons ici une question pleine de possibilités pour la compréhension des rapports de familiarité dans la société contemporaine. Véronique Moulinié offre une autre dimension de l'espace pour la définition de parenté, l'espace du travail! Dans le travail (elle analyse d'une manière très novatrice l'entreprise Fréquin), les liens de parenté agissent comme modèles forts de référence pour penser les relations entre les personnes et favoriser une meilleure expression de soi. Le réseau hiérarchique d'une entreprise familiale est manipulé par le réseau des relations familiales.

La parentalité semble se manifester dans la société contemporaine hors d'une liaison à une mémoire qui a disparu (les morts). Elle se joue dans un investissement du sujet affectif où la désignation du nom est une occasion d'exprimer une histoire partagée par les parents et des désirs pour l'avenir, plus que des références aux liens de mémoire.

Nous avons ici un ouvrage très sérieux qui ouvre des champs d'investigations nouveaux et pleins de promesses.

---

**Ron Eyerman and Andrew Jamison, *Music and Social Movements*, Cambridge: Cambridge University Press (Cultural Social Studies), 1998, xi + 191 pages, bibliography, index.**

Reviewer: *Neil V. Rosenberg*  
*Memorial University of Newfoundland*

Subtitled *Mobilizing Traditions in the Twentieth Century*, this volume offers the perspectives of two Scandinavian-based sociologists on the connections between art and social action. Focussing upon the American “folksong revival” of the middle decades of this century, the book opens and closes with descriptions of the authors' 1995 visit to a memorial celebration for Ralph Rinzler at the Highlander Center in Tennessee. Here the ideas that led to this book “suddenly began to take form . . . We saw, and felt, how songs could conjure up long-lost social movements, and how music could provide an important vehicle for the diffusion of movement ideas to the